



SUPPRESSION DE LA COTISATION ASSURANCE CHOMAGE AU 1er octobre 2018

CHANGEMENTS 01/10/2018

Création Fiche Technique 17/09/2018

Suite à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, la cotisation salariale d'assurance chômage fixée à 0,95 % depuis le 1er janvier 2018 est supprimée à compter du 1er octobre 2018.

Voici la modification à effectuer dans le logiciel :

Accéder au Menu fichier / Paramètres nationaux / Paramètres nationaux / onglet « Pôle Emploi »

Remplacer la valeur inscrite en taux salarial « Assurance Chômage (AC) tranche A » et « Assurance Chômage (AC) tranche B » comme suit :

Valeur des paramètres nationaux au 17/09/2018

	Taux salarial	Taux patronal
Assurance chômage (AC) tranche A	0.000%	4.050%
Assurance chômage (AC) tranche B	0.000%	4.050%
Assurance chômage intermittents (tranche AB)	3.350%	9.050%
Fonds national de garantie des salaires (FNGS / AGS)		0.150%

Majoration Assurance chômage pour les CDD de courte durée

Accroissement temporaire d'activité :

Majoration CDD pour accroissement activité - Contrat <= 1 mois	0.000%
Majoration CDD pour accroissement activité - Contrat <= 3 mois	0.000%

CDD d'usage :

Majoration CDD d'usage – Contrat <= 3 mois	0.500%
--	--------

Modification

Valider Annuler Aide

Navigation pane : Taux Urssaf, Urssaf autres, CSG - CRDS, Pôle Emploi, Retraites (1), Retraites (2), Réintégration, Spectacle, Smic, IJSS, Allègements, Contrats, Patronal, Saisie-arrêt, OPCA, MSA, ENIM

Valider la modification.

Dater la modification au **01/10/2018** et cliquer sur le bouton

Appliquer la date de modification

Mise à jour des paramètres nationaux

Vous avez modifié certaines valeurs nationales. Il est nécessaire de préciser la date à partir de laquelle ces modifications doivent être prises en compte.

Date de modification du paramètre sélectionné **01/10/2018**

Cochez cette case si toutes les informations sont modifiées à la même date

Paramètre	Ancienne Valeur	Nouvelle Valeur	Début de validité	Fin de validité	Date modification
Assedic AC tranche A part salariale	0.950%	0.000%	01/01/2018	30/09/2018	01/10/2018
Assedic AC tranche B part salariale	0.950%	0.000%	01/01/2018	31/12/2099	01/10/2018

Terminer Annuler

Cliquer sur le bouton « Terminer » pour enregistrer la datation de la modification.

17 Septembre 2018

Suppression_de_la_cotisation_salariale_Assurance_

Chomage_01102018

Cette note d'information n'a aucune valeur contractuelle. Elle est prise en compte sous l'entièvre responsabilité du destinataire.